

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/17-02	Finances : Election du président de séance pour l'examen du compte financier unique de l'année 2025
Date et heure de la séance	17 avril 2026 - 19h30
Lieu	Communauté de communes du Pays de Mauriac - Mauriac
Date de la convocation	11 avril 2026
Président de séance	Olivier ROCHE
Secrétaire de séance	Virgile LECLERC
Nombre de délégués en exercice	27
Nombre de délégués présents	24
Nombre de pouvoirs	2
Présents ou représentés	26

Conseillers communautaires présents :

André ARNOULD
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Valérie CABECAS
Jean-Pierre CHAMPAGNAC
Marie-Hélène CHASTRE
Didier DELTHEIL
Jean-Michel FABRE
Michel LAPORTE
Samuel LEBEAUX
Virgile LECLERC
Mireille LEOTY
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
François POUCHOT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Chantal RIBOULET
Olivier ROCHE
Stéphanie SERIEIX
Laurence SOURZAT
Jean-Jacques VAISSIER

Représenté :

Delphine BRU	Alain MALASSAGNE
Olivier PRAT	Samuel LEBEAUX

Pouvoir donné à :

Absent :

René DUBOURG

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/17-02

Finances : Election du président de séance pour l'examen du compte financier unique de l'année 2025

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte financier unique du président est débattu, le conseil communautaire élit son président. Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Il est procédé à l'élection du président de séance pour l'examen du compte financier unique de l'année 2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'élire le président de séance,

Candidature déclarée : Marie-Hélène CHASTRE

Présents ou représentés : 26

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 26

Votes pour : 26

Votes contre : 00

Est élu : Marie-Hélène CHASTRE, présidente de séance pour l'examen du compte financier unique de l'année 2025.

Le secrétaire de séance,

Fait à Mauriac, le 17 avril 2026,
Au registre sont les signatures
Le Président de séance,

Virgile LECLERC

Olivier ROCHE